

DEC123026DR06

Décision portant cessation d'activité de Mme Stéphanie PACAULT aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

LE DIRECTEUR (ou le délégué)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC100136DR06 du 5 février 2010 portant nomination de Mme Stéphanie PACAULT aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Stéphanie PACAULT, dans l'unité du CNRS n°3349, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nancy le 08 octobre 2012

*Gabriel WILD*  
Directeur de l'unité

*Philippe PIERI*  
Délégué régional du CNRS

*Pierre MUTZENHARDT*  
Président de l'Université  
de Lorraine